

**Libres et indépendants**

---

**Notre seul parti,  
c'est Saint-Maximin**



**Alain Decanis  
Municipales 2020**



# VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN



2015 - Baptême républicain.



2016 - Inauguration de la légumerie au LEAP.



2017 - Au printemps des Arts martiaux.



2017 - Remise du chèque Viradabrué.



2018 - Présentation des vœux sur Radio Sainte-Baume.



2018 - Fête médiévale.



Issu d'une famille de commerçants installée dans la rue de la République, je suis profondément attaché à Saint-Maximin depuis mon plus jeune âge. En qualité de conseiller municipal, j'ai toujours consacré beaucoup de temps sur le terrain, à votre rencontre, à votre écoute, et j'ai répondu à toutes vos sollicitations. En outre, depuis plus d'un an, d'abord avec mes colistiers, puis avec tous ceux qui nous ont rejoints, nous œuvrons à l'élaboration d'un projet, enrichi par des ateliers citoyens.

## Ce projet, nous l'avons voulu :

**Réfléchi** : il est le résultat de nombreux débats.

**Global** : chacun des éléments présentés s'inscrit dans une perspective d'ensemble lisible.

**Partagé** : il a été élaboré avec tous ceux qui ont souhaité apporter leur pierre à l'édifice. Cette démarche transparente sera poursuivie tout au long du mandat.

**Solidaire** : il permettra de restaurer le lien social.

**Respectueux** : préserver notre environnement et notre cadre de vie est au cœur de nos préoccupations.

**Raisonné** : nous sommes bien conscients que tout ne pourra être réalisé à court terme. Nos propositions font l'objet d'un phasage dans le temps, car notre objectif est de ne pas augmenter la pression fiscale.

Tout au long de ce travail s'est constituée une équipe dont la seule ambition est de faire de notre commune une cité plus dynamique, dotée d'une perspective ambitieuse pour la décennie à venir.

Libres et indépendants de toute formation politique, nous n'avons qu'un seul parti, c'est Saint-Maximin !

Avec votre confiance, c'est cette équipe qui portera le projet que nous avons bâti ensemble.

Alain Decanis



# SOMMAIRE

06 **UNE ÉQUIPE** POUR SERVIR LES  
INTÉRÊTS DE SAINT-MAXIMIN  
ET DE SES HABITANTS

---

11 **AMÉLIORER** LE BIEN-ÊTRE  
DES ÉLÈVES

---

15 **RÉALISER** DES  
ÉQUIPEMENTS  
SPORTIFS

---

20 **ASSURER** LA SÉCURITÉ :  
UN DEVOIR RÉPUBLICAIN

---

08 **BÂTIR** UN DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE SOURCE DE  
RICHESSES ET CRÉATEUR  
D'EMPLOIS

---

12 **AMÉNAGER** UN CENTRE-VILLE  
AGRÉABLE ET ATTRACTIF

---

16 **PRATIQUER** LA DÉMOCRATIE  
PARTICIPATIVE

---

21 **CONSTRUIRE** UN  
REFUGE ANIMAL

---

10 **DÉVELOPPER** UNE  
POLITIQUE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE

---

14 **CRÉER** DES PISTES CYCLABLES  
ET PRÉSERVER DES ESPACES  
POUR LES PIÉTONS

---

18 **APPLIQUER** UNE  
POLITIQUE CULTURELLE  
ET DE VALORISATION DE  
NOTRE PATRIMOINE

---

22 **GÉRER** EN TOUTE  
TRANSPARENCE

---





# UNE ÉQUIPE POUR SERVIR LES INTÉRÊTS DE SAINT-MAXIMIN ET DE SES HABITANTS



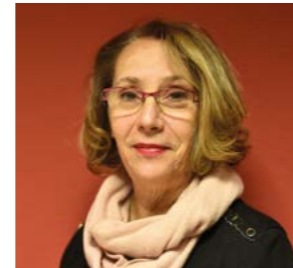
**Alain DECANIS**, retraité, Les Batailloles.



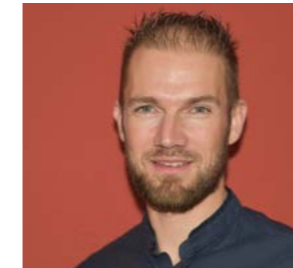
**Blandine GOMART-JACQUET**, enseignante, La Revaute.



**Pascal SIMONETTI**, retraité, Les Bartavelles.



**Nathalie CANO**, sans profession, Rébubéou.



**Renaud PIOLINE**, indépendant, Le Rayol.



**Martine CASARUBEA**, retraitée, Le Rayol.



**Nicolas SAETTLER**, enseignant, Le Rayol.



**Mireille SCHAERS**, agent Vinci, LesANGES.



**Paul KHADIR**, technicien territorial, Chemin Aurélien.



**Sophie LE METER**, cadre territorial, L'Argérie.



**Claude BETRANCOURT**, cadre commercial, Le Resty.



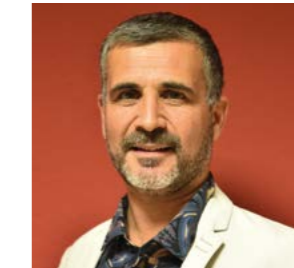
**Charline HATOT-MEDARIAN**, consultante en RH, Garrade.



**Luc FERRY**, retraité, Chemin de Berne.



**Nathalie FRAZAO**, courtier, La Revaute.



**Jean-Michel ZAMMIT**, enseignant, Lauvière.



**Carine DUBOIS**, graphiste, Le Rayol.



**Cédric OLIVIER**, technicien, Route de Nice.



**Nicole DAVICO-MELEK**, retraitée, La Villone.



**Charles DE LACENNE**, cadre en informatique, L'Argérie.



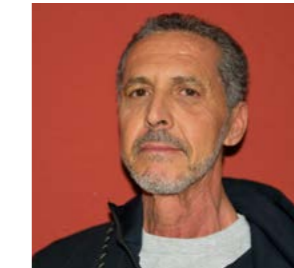
**Malaury TORRES**, commerçante, Hauts de Resty.



**Sébastien LACOFFE**, magnétiseur, Petit Recours.



**Nasma BOUTERA**, netwerkeuse, Bd Victor Hugo.



**Belkacem NADOURI**, technicien territorial, Ch. de Berne.



**Odile CHARLES**, retraitée, Rue Baudin.



**Thierry RAMEL**, agent Vinci, Chemin des Terriers.



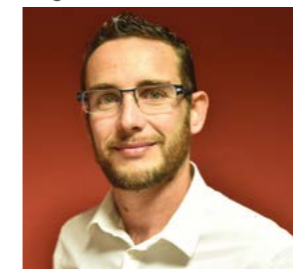
**Emmanuelle PLAT**, ingénieure géologue, Route de Mazaugues.



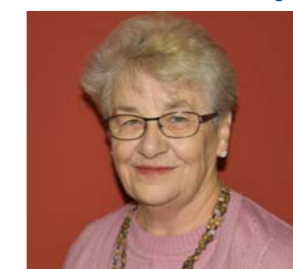
**Gabriel PICH**, retraité, Saint-Mitre.



**Michèle VENET**, retraitée, All. des Fauvettes, Ch. Douze deniers.



**Frédéric HERRMANN**, cadre commercial, Font Trouvade.



**Françoise ALPHERAN**, retraitée, Les Terrasses.



**Christophe MIRAL**, ingénieur, Chemin du Canal.



**Nicolas LIGIER**, Police Nationale, Les Batailloles.



**Hélène NICOLAS**, entrepreneuse, Ancien ch. de Sceaux.



**Christophe AUBERT**, paysagiste, Hauts de Resty.



**Véronique JIMENEZ**, commerçante, Les Batailloles.



# BÂTIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SOURCE DE RICHESSES ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

## Un développement économique avec trois objectifs :

- **Générer des recettes fiscales** afin de financer les investissements dont nous avons besoin.
- **Créer des emplois** sur place pour que nos enfants puissent rester sur le territoire.
- **Dynamiser Saint-Maximin** pour éviter qu'elle devienne une banlieue-dortoir.

## ÉTAT DES LIEUX

### UN TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉ

En dépit de la proximité des grandes zones des Bouches-du-Rhône, Saint-Maximin comptait 1 510 demandeurs d'emplois pour 17 000 habitants au dernier trimestre 2018 (*chiffre Insee*).

### UNE COMMUNE QUI S'EST APPAUVRIE

En 2018, les recettes de la commune de Saint-Maximin étaient inférieures de 27,4 % à celles de la moyenne des communes de la même strate de population (*Cf encadré page 22*). Pourtant, le taux des taxes locales est relativement élevé. En fait, l'appauvrissement constaté résulte non pas d'une faiblesse des impôts mais essentiellement de l'absence d'une véritable politique économique.

### LE PARC D'ACTIVITÉ DU MONT AURÉLIEN

L'entêtement à défendre un tel aménagement en un lieu inadapté, au cœur d'un espace forestier véritable poumon pour la commune, a conduit à perdre dix ans et à gaspiller 1,5 millions d'euros, soit 650 000 euros d'études et 850 000 euros d'acquisitions de parcelles boisées. La cour administrative d'appel venant d'annuler ce projet dans le PLU, il ne reste plus qu'à régler la dépense et à proposer rapidement un projet alternatif plus réaliste et respectueux de l'environnement.



Lieu où était projeté le Parc d'Activité du Mont Aurélien.



Parc d'activité du chemin d'Aix et Cap Sainte-Baume.

## PERSPECTIVES

Les zones artisanales et commerciales qui se sont développées parallèlement à l'augmentation de population n'offrent pas suffisamment d'emplois, ce qui explique la propension de la commune à devenir une banlieue dortoir.

**L'aménagement d'une zone économique** destinée à accueillir des entreprises de production, de fabrication, de conseil, de services, génératrices de richesses et d'emplois sur la partie ouest de l'agglomération, est nécessaire.

Avant toute chose, il faudra rechercher un lieu adapté sur le territoire, et l'inscrire dans les documents d'urbanisme, afin de pouvoir engager rapidement la procédure d'aménagement. En même temps, il conviendra de se préoccuper des perspectives **en matière de mobilité** de tous ceux qui n'ont d'autre choix que d'effectuer quotidiennement des déplacements coûteux et pénibles vers les pôles d'emplois des Bouches-du-Rhône.

**Le développement économique doit accompagner l'expansion démographique pour augmenter nos ressources et permettre ainsi de financer les grands équipements dont nous avons besoin.**



# DÉVELOPPER UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'augmentation démographique importante qu'a connue Saint-Maximin ces dernières années, s'est traduite par l'apparition de nouveaux besoins des familles en matière d'aide sociale et d'insertion. Tous les publics sont concernés, de la petite enfance au 3<sup>ème</sup> âge en passant par les personnes handicapées.

## Une politique plus humaine et de proximité permettra :

- de mieux faire connaître les **différents dispositifs** dont chacun peut bénéficier,
- de fournir des réponses plus adaptées par une meilleure **harmonisation des actions** des différents partenaires publics et privés,
- de répondre aux situations d'extrême urgence par une première prise en charge **rapide et sécurisante**,
- de proposer à tous nos concitoyens une **complémentaire santé** à tarif négocié,
- d'attribuer les **logements sociaux** dans la plus grande transparence.

Un conseil des associations permettra d'accroître le lien entre les différentes structures intervenant dans le social, d'échanger des informations sur les aides octroyées, de mutualiser certains équipements et de répartir les subventions attribuées par la commune de façon concertée.

Photo en haut :  
Favorisons le lien intergénérationnel.

Photo en bas :  
Rencontre avec Honorine Rondello,  
doyenne des Français.



# AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

## Des échanges élargis et de meilleure qualité entre la mairie, les acteurs scolaires et les familles.

Pour une meilleure prise en compte des soucis récurrents relatifs aux locaux et aux abords des écoles, il est prévu la mise en place d'une commission regroupant l'ensemble des acteurs liés aux affaires scolaires. Réunie à une fréquence régulière, elle s'assurera de prioriser, planifier et suivre les interventions sur le long terme et traiter, en toute transparence, les différents sujets.

## L'école comme lien social

L'école peut jouer un rôle important en matière d'intégration des nouveaux saint-maximinois et de création de lien social. L'organisation d'événements conviviaux (*kermesses, carnaval ou autre*) sera facilitée afin de permettre aux parents et aux différents interlocuteurs de se rencontrer.

## Accroître la part de produits bio et locaux dans la restauration scolaire

Les repas étaient auparavant confectionnés par des agents communaux dans une cuisine centrale. Puis est venu le temps de la privatisation.

Aujourd'hui les 1 400 repas servis quotidiennement dans les écoles élémentaires et primaires de la commune sont élaborés par une société privée. Ils sont préparés et livrés dans des barquettes en plastique.

### VERS UNE CUISINE CENTRALE

Dans l'immédiat, afin de garantir une proportion importante de **produits bio ou locaux** dans la confection des repas, nous mettrons en place une plateforme alimentée par des producteurs du pays saint-maximinois, où se fournira le prestataire. Dans un deuxième temps, une étude sera engagée en vue de construire une cuisine centrale

permettant de maîtriser l'ensemble du processus de fabrication.

Nous sommes bien conscients du coût que cela représente, mais garantir des **menus équilibrés et de qualité** à nos enfants est un de **nos objectifs prioritaires**.

*Des productions locales.*



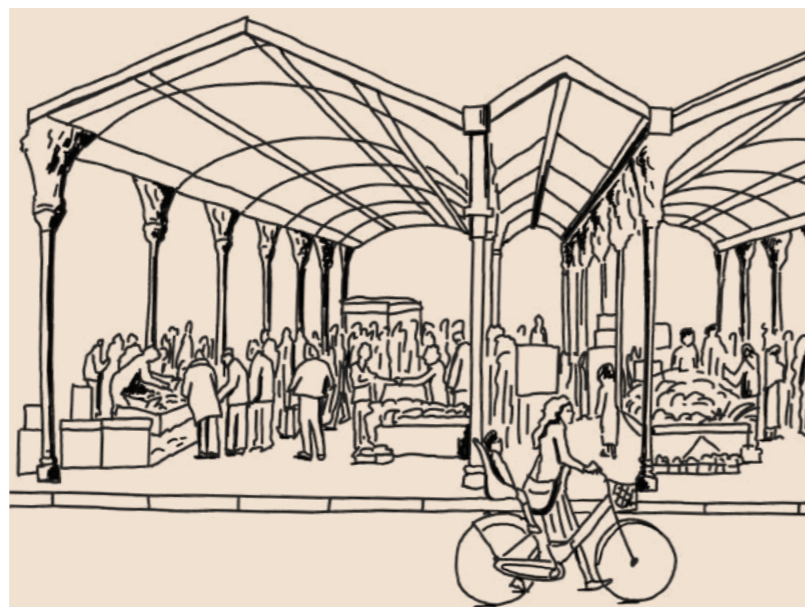


# AMÉNAGER UN CENTRE-VILLE AGRÉABLE ET ATTRACTIF

Ces dernières décennies, l'espace commercial en centre-ville n'a cessé de se réduire, alors que dans le même temps, la population a augmenté de façon importante. C'est la caractéristique d'une cité qui se transforme peu à peu en banlieue-dortoir. Nous ne pouvons admettre ce processus comme une fatalité. **C'est pourquoi nous faisons de la revitalisation du centre-ville une priorité.**

## Quatre paramètres sur lesquels il convient d'agir :

- Un **espace commercial élargi** afin de proposer un circuit et non pas uniquement un aller-retour dans la rue principale.
- Un **espace agréable** : un effort doit être fait dans le traitement du revêtement des rues ainsi que dans les aménagements extérieurs.
- Un **patrimoine valorisé** : Saint-Maximin compte un patrimoine historique et architectural exceptionnel. Nous nous devons d'en tirer profit.
- Un **parc logement rénové**.



*Illustration :*  
Une halle destinée à accueillir des producteurs bio ou locaux permettra de renforcer son attractivité.

*Schéma à droite :*  
Aménagement du Pré de Foire afin de fluidifier la circulation et de sécuriser les déplacements en vélo.

## Le Pré de Foire

C'est un des enjeux majeurs pour les années à venir. Comment traiter cet espace, véritable trait d'union entre les zones commerciales et le cœur historique de la cité ?

Il est nécessaire de conduire une réflexion globale sur tout l'espace situé entre les zones commerciales de Garnier-Mirade et la place Malherbe. Pour être sécurisés, les accès du Pré de Foire doivent être modifiés.

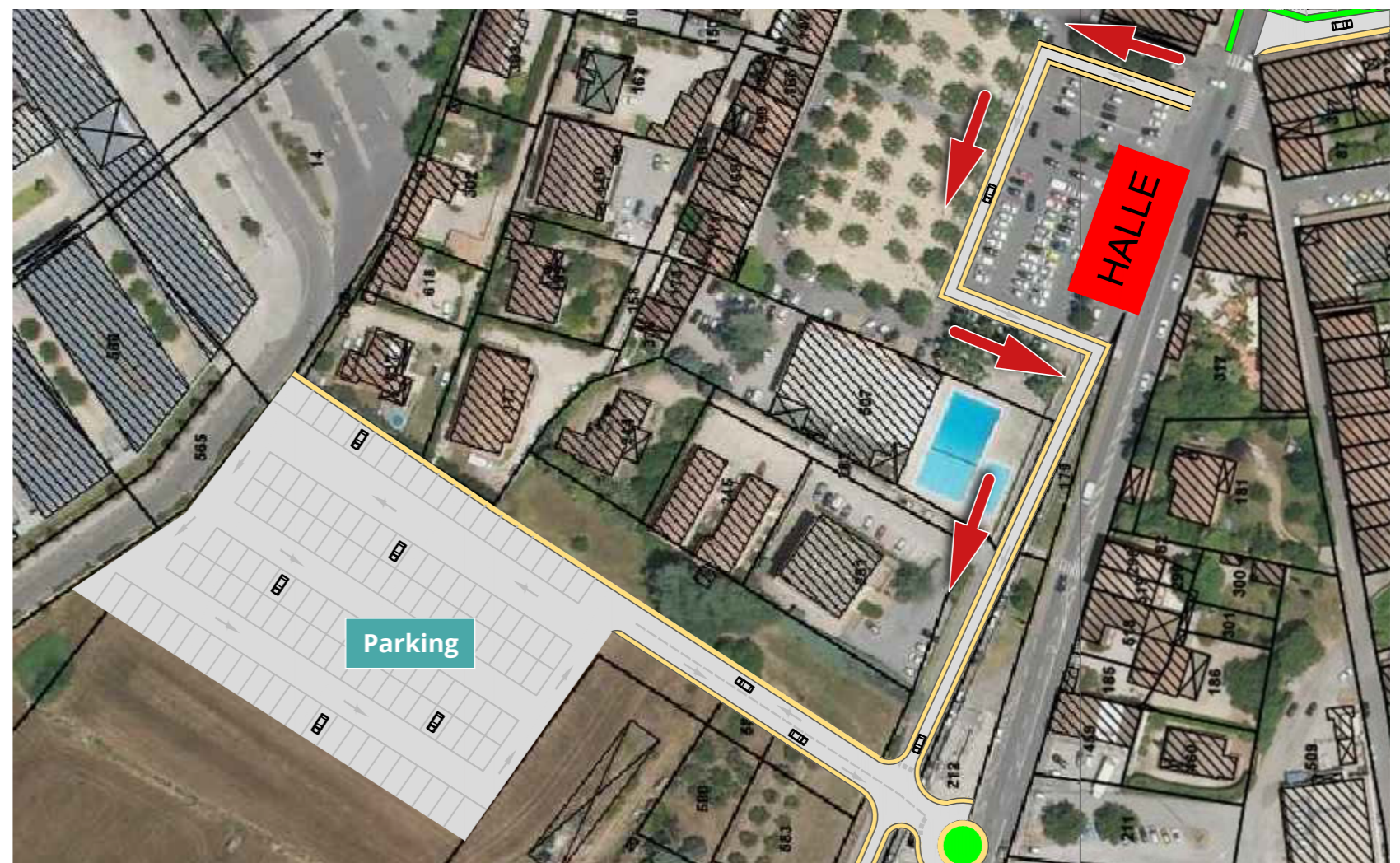
Une halle destinée à accueillir des producteurs bio et/ou locaux permettra de renforcer son attractivité.

## LE STATIONNEMENT

Il convient de restituer progressivement le centre intra-muros aux piétons et de s'orienter vers des parkings de périphérie gratuits, en nombre suffisant.

**Nous proposons :**

- la création d'une **aire de stationnement** de même capacité que celle des Cerisiers derrière le Pré de Foire ;
- l'extension du parking de **covoiturage du Rayol**, à partir duquel une navette gratuite desservira le centre les jours de grande affluente (marché, foires...) ;
- redéfinition des **parkings des Cerisiers** et du cimetière afin d'étendre leur capacité.







## CRÉER DES PISTES CYCLABLES ET PRÉSERVER DES ESPACES POUR LES PIÉTONS

Nos centres anciens n'ont pas été conçus pour devenir de vastes parkings, ni pour accueillir des flux de circulation importants, comme ce fut le cas ces dernières années. On voit bien que ce modèle a vécu. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de privilégier **les espaces piétonniers et les pistes cyclables**. Pour y parvenir, il faut établir un plan global de circulation à partir de deux sens uniques entre le Pré de Foire et le Mont-Fleury. Cela permettra de fluidifier la circulation et de sécuriser les déplacements en vélo.

### L'ARTICULATION PLACE MALHERBE / BOULEVARD BONFILS

Afin d'organiser un **aménagement réfléchi du boulevard Bonfils** qui aura pour vocation de redevenir un lieu de vie agréable et doté de commerces, il convient de réunir les différents acteurs dans le cadre d'une commission extramunicipale. La requalification de cette artère majeure doit être pensée dans le cadre d'un projet global.

Projet de deux sens uniques du Pré de Foire au Mont-Fleury.



## RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Cela fait plus de six ans que nous appelons de nos vœux un complexe aquatique et un complexe sportif. En dépit des effets d'annonces calés sur les échéances électorales, la municipalité n'a pas beaucoup avancé sur ces deux dossiers. Un plan de l'aire sportive d'un montant de 15 millions d'euros a bien été réalisé par un architecte, mais sans véritable concertation préalable avec les utilisateurs. Le montant des travaux n'est pas budgété et le plan de financement est toujours aussi nébuleux.

Le projet de construction d'un complexe aquatique d'un montant annoncé de 13 millions d'euros a été transféré à la Communauté d'agglomération. Ce montant n'est pas non plus budgété et aucun plan n'a été réalisé.

Il va falloir se mettre véritablement au travail et en toute transparence pour que ces deux aménagements voient enfin le jour.

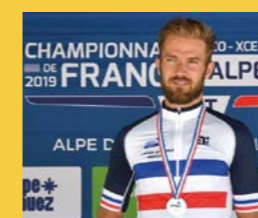
## LE SPORT GÉNÉRATEUR DE LIEN SOCIAL

**Organiser une grande journée sportive** qui pourrait se dérouler dans le cadre des Virades de l'Espoir, destinée à financer la recherche sur la mucoviscidose, en partenariat avec la Viradabruie.

**Créer une soirée des champions** au cours de laquelle seraient récompensés tous les sportifs ayant réalisé des performances au cours de la saison écoulée.

**Mettre en place un conseil des associations**, structure destinée à accroître le lien entre les différentes disciplines, à échanger, afin d'assurer une plus grande transparence dans la répartition des salles ou la répartition des subventions.

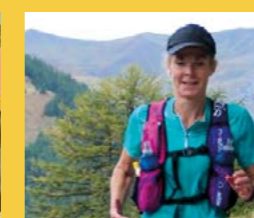
### DES SPORTIFS POUR VOUS REPRÉSENTER



Renaud PIOLINE, Champion de France VTT Master.



Charles de LACENNE, Triathlète.



Blandine GOMART-JACQUET, Trail.



Frédéric HERRMANN, Tennis.



Carine DUBOIS, Aïkido.



# PRATIQUER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Le temps où le pouvoir politique était détenu par quelques grandes familles locales est révolu.** La mise en œuvre d'une véritable politique de communication assurera une transparence et permettra, à ceux qui le souhaitent, de participer plus activement à la vie de votre cité. **L'information et la démocratie participative seront pour nous des priorités.**

## DES CONSEILS DE QUARTIERS

Élus par la population, ils serviront de relais entre les citoyens et la municipalité.

## DES COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES SUR DES SUJETS SPÉCIFIQUES

Composées de techniciens, d'élus, de citoyens, elles auront pour vocation d'éclairer le maître d'œuvre au cours de la phase de conception d'un projet.

## UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Élus pour un an, un budget spécifique leur permettant de réaliser des projets leur sera alloué.

## UNE CHARTE ÉTHIQUE

Paraphée par les 35 candidats, elle montre notre détermination à respecter un comportement vertueux et une éthique politique.



*Soutien aux riverains en lutte contre le projet d'aire de traitement des effluents vinicoles.*

## Une véritable politique de communication

Pour impliquer et informer davantage nos concitoyens dans la vie de la commune, nous mettrons en place différents supports et canaux de communication adaptés :

- un **site Internet** interactif avec un menu déroulant mis à jour en temps réel ;
- une **lettre mensuelle** informatique ;
- une **lettre annuelle** imprimée ;
- des **panneaux** d'information ;
- des **émissions radio** régulières sur des sujets spécifiques ;
- une **application informative et participative** pour connecter les citoyens au territoire (*signalement des nids de poules, dépôts sauvage...*).



Depuis plus de 10 ans, nous vous proposons :

- un site, encyclopédie de la vie saint-maximinoise <http://var-republique-democratie.fr>
- une **newsletter mensuelle** diffusée par mail.

## Les conseils de quartiers

Pour permettre à toutes les habitations de Saint-Maximin d'être représentées, le territoire communal sera découpé en neuf secteurs.

En début de mandat, les électeurs de chaque secteur seront invités à la salle des fêtes pour élire leurs trois représentants dans un ordre préférentiel (*un titulaire et deux suppléants*).

Ces représentants élus seront des référents que la population sollicitera **pour tout problème rencontré dans leur secteur géographique**.

Tous les quinze jours, les neuf représentants (*titulaires ou suppléants*) participeront à une réunion en présence du chef des services techniques, du chef de la police municipale et de l'adjoint aux travaux. Ensemble, ils passeront en revue tous les problèmes recensés sur le territoire et un échéancier pour les résoudre sera arrêté.

En outre, ils seront également sollicités pour établir un programme pluriannuel de réfection des chemins et pour organiser la fête annuelle du quartier, manifestation importante pour générer du lien social.





# APPLIQUER UNE POLITIQUE CULTURELLE ET DE VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

La culture est une composante essentielle de la vie saint-maximinoise. Animer la vie de la cité tout au long de l'année sera notre fil conducteur. Notre patrimoine historique et architectural exceptionnel sera préservé et mieux valorisé.

## Proposer des manifestations et spectacles variés de qualité

Un programme sera échelonné au fil des événements saisonniers de la ville. Il conviendra de relancer le festival littéraire et de créer d'autres salons thématiques.



Salon du livre 2016.



L'Hôtel Dieu.

## Créer une Université du Temps Libre

Un lieu convivial de travail et d'échanges ouvert tous les jours, où l'on trouvera :

- des ateliers de travail animés par des **spécialistes** dispensant un savoir (*cuisine provençale, taille et greffe, langues vivantes étrangères...*) ;
- des groupes de travail rassemblant des **passionnés** souhaitant échanger dans un domaine spécifique ;
- des **conférences mensuelles**.

## Ouvrir une maison d'histoire et du patrimoine

Elle sera destinée à recueillir, préserver et rendre accessible à tous la mémoire de notre commune sous toutes ses formes.

### Ses fonctions :

- Assurer un suivi des chantiers afin de faire progresser les connaissances historiques.
- Accueillir les touristes et proposer des circuits de visites vers les différents sites que compte notre territoire.
- Proposer un lieu de travail adapté aux chercheurs et aux généalogistes.
- Présenter dans des vitrines des éléments de notre passé découverts lors de fouilles.
- Organiser des conférences historiques en collaboration avec l'Université du Temps Libre.



Centre Louis Rostan.



Vue du ciel lors d'une fouille archéologique de 1994.

## Valoriser le baptistère paléochrétien (VI<sup>e</sup> siècle)

Découvert à côté de la basilique lors d'une fouille archéologique en 1994, il a été enseveli tout de suite après. Il pourrait être exhumé et relié par un cheminement souterrain à la cave de la maison de l'urbanisme, ou recouvert de pavés en verre, afin de le rendre accessible aux touristes.

## Ouvrir le chemin de pèlerinage de Saint-Maximin jusqu'à la Sainte-Baume

Saint-Maximin se trouve déjà sur la fraction du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle dénommée voie d'Arles.

Il suffira de créer un cheminement piéton agréable de Saint-Maximin à Nans-les-Pins (*après Nans existe déjà le chemin des Rois*) pour relancer l'intérêt pour ce chemin de pèlerinage qui était parmi les plus importants au Moyen-Âge, avec toutes les retombées économiques que cela engendrera.



Chemin de Sainte-Marie-Madeleine.



# ASSURER LA SÉCURITÉ : UN DEVOIR RÉPUBLICAIN

## La sécurité des biens et des personnes

- **Renforcer les patrouilles régulières** dans les quartiers est un outil efficace pour prévenir et lutter contre les cambriolages. En collaboration avec la police nationale, les actions de la police municipale seront orientées en conséquence.
- **Effectuer une étude** concernant l'écoulement des **eaux pluviales** sur l'ensemble de la commune afin de réaliser des équipements permettant d'éviter l'inondation de certains quartiers lors de fortes précipitations.
- **Modifier les documents d'urbanisme** afin de rendre impossible la création d'activités industrielles ou générant des nuisances, dans les quartiers urbanisés.

## La sécurité routière

La vitesse excessive de certains automobilistes dans les quartiers urbanisés fait peser un danger sur les piétons, notamment sur les enfants. Pour y remédier, plusieurs solutions ont déjà été expérimentées ou sont à explorer :

- **La multiplication des ralentisseurs** n'est pas vraiment une réponse satisfaisante. De plus, elle n'est pas sans causer des problèmes d'une autre nature.
- La commune s'est dotée tout récemment d'un **radar cinémomètre**. Il sera intéressant de mesurer son impact.
- **La création de chicanes** pourrait aussi être envisagée.

Les aménagements nécessaires seront décidés au cas par cas, en collaboration avec les représentants élus des quartiers.

## La sécurité des récoltes et la protection de l'environnement

**Les gardes champêtres** qui existaient autrefois ont peu à peu disparu, remplacés par des policiers municipaux.

Compte tenu de la multiplicité des entorses constatées au code de l'environnement, il serait opportun de rétablir cette fonction dans la commune, ou peut-être même dans un cadre intercommunal.

**La nouvelle loi « Économie circulaire »** renforce les pouvoirs du maire pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets ou gravats. Il conviendra d'être très vigilant dans ce domaine.

## La sécurité écologique :

Dans le contexte mondial de dérégulation climatique, nous devons **contribuer à l'atténuation de notre impact**, notamment en préservant la nature, synonyme de qualité de vie, et en reconnectant la ville avec son environnement. La création d'espaces verts accompagnera tout aménagement urbain. Pour les particuliers, un service de broyage des déchets végétaux sera proposé comme alternative au brûlage que la loi interdit.



Le site de l'ancienne distillerie.

# CONSTRUIRE UN REFUGE ANIMAL

## Les obligations du maire :

**Pour satisfaire aux obligations de la loi, chaque commune doit disposer :**

- soit d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation,
- soit du service d'une fourrière établie sur une autre commune.

**Les différents éléments qui devront être traités dans le cadre d'une commission spécifique :**

- Choisir un lieu éloigné de toute habitation.
- Définir le contenu du projet.
- Monter le dossier administratif composé d'une étude d'impact comportant notamment un volet « nuisances sonores ».

- Solliciter auprès du préfet l'autorisation d'ouverture après enquête publique car un établissement de ce type relève du régime des ICPE (*Installation Classée pour la Protection de l'Environnement*).
- Rechercher des financeurs publics ou des partenaires privés pour la construction.
- Transférer le fonctionnement à une association ou à une autre structure par une Délégation de Service Public.

En outre, un tel établissement pourrait permettre aux personnes âgées de prendre chez elles un chien ou un chat sans vraiment l'adopter. Une manière de rompre leur isolement.



Photo de gauche :  
L'actrice Laëtizia Milot a été sollicitée pour être marraine du refuge.

Photo de droite :  
Lancement de l'opération  
« Noël pour les animaux ».

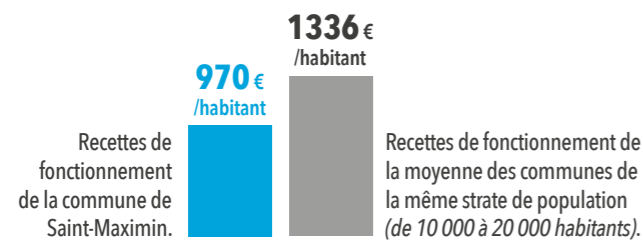


# GÉRER EN TOUTE TRANSPARENCE

## L'état de nos finances aujourd'hui

Le plus gros problème que rencontre notre commune est la faiblesse de ses recettes (Cf encadré ci-dessous). C'est le résultat de la politique conduite ces dernières décennies où une urbanisation frénétique a été privilégiée sans se préoccuper du développement économique. Ce dernier a reposé sur la multiplication des zones commerciales, liée étroitement à l'augmentation de population. C'est un modèle appauvrissant. En effet, la construction des infrastructures nécessaires à la prise en charge des nouveaux habitants coûte plus cher que ce que rapportent les taxes locales.

### En 2018 (Chiffres émanants du site du Ministère de l'Action et des Comptes Publics)



Nous disposons donc de **366 euros / habitant de moins** que la moyenne des communes de la même taille, pour financer nos besoins. Pourtant notre taux sur la taxe foncière est élevé.

Sur le site du Ministère de l'Action et des Comptes publics, on peut lire que depuis 2014, début de ce mandat, la commune de Saint-Maximin a consacré aux dépenses d'équipements :

- en 2014 : 3,3 millions €
- en 2015 : 2,7 millions €
- en 2016 : 2,6 millions €
- en 2017 : 3,6 millions €
- en 2018 : 5,6 millions €
- en 2019 : chiffre non encore communiqué.

## Les perspectives

Il convient de :

- **maîtriser nos dépenses de fonctionnement** afin de dégager une marge d'autofinancement de nos projets plus importante,
- **s'impliquer plus activement** dans l'agglomération afin d'obtenir des participations financières plus élevées,
- **consulter plus largement le personnel de la mairie**, le responsabiliser, afin de rendre un meilleur service à la population,
- **définir un échéancier** visant à planifier la réalisation des grands équipements dont la commune a besoin.

Ce qui représente un investissement total sur les 5 premières années de **17,8 millions d'euros, soit en moyenne 3,5 millions euros/an.**

Une fois déduit de ce montant les dépenses annuelles obligatoires que sont l'entretien des chemins, des bâtiments communaux et de la basilique, on peut imaginer quelle est notre marge financière réelle.

On peut donc légitimement s'interroger sur la capacité de la commune à financer un certain nombre d'opérations présentées toujours comme imminentes la veille des échéances électorales.

Si notre endettement est faible, c'est parce que nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de rembourser plus. C'est préoccupant car beaucoup de grands équipements sont annoncés sans être financés. Il est urgent de changer de politique sans augmenter la pression fiscale.

# VOS ÉLUS SUR LE TERRAIN



2018 - Soutien aux producteurs locaux pour que le marché demeure sur la place Malherbe.



2018 - Avec le directeur de l'opération «Cœur de Ville» au salon des Maires.



2018 - Célébration d'un mariage.



2019 - Création de la bourse de l'emploi.



2019 - Portes ouvertes du LEAP.



2019 - Organisation de la Fête de l'Environnement.



# Les 15 et 22 mars 2020, ce sera votre victoire !



 <http://var-republique-democratie.fr>

 Alain Decanis - Municipales 2020